

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2014/2696(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Corée du Nord		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Corée du Nord		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
17/04/2014	Résultat du vote au parlement		
17/04/2014	Débat en plénière		
17/04/2014	Décision du Parlement	T7-0462/2014	Résumé
17/04/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2014/2696(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B7-0388/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution		B7-0409/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution		B7-0411/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution		B7-0412/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution		B7-0413/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution		B7-0414/2014	15/04/2014	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B7-0388/2014	15/04/2014		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0462/2014	17/04/2014	EP	Résumé

Résolution sur la situation en Corée du Nord

Le Parlement européen a adopté par 41 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention, une résolution sur la situation en Corée du Nord (RPDC).

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement condamne une nouvelle fois les dizaines d'années de répression étatique exercée de manière systématique tant par les chefs suprêmes actuel et passés de la RPDC. Il appelle les États membres de l'Union et l'ensemble des membres de l'Assemblée générale des Nations unies à placer la souffrance du peuple nord-coréen au centre de leurs priorités politiques.

Pour les députés, l'heure a sonné pour la communauté internationale de prendre des mesures concrètes pour mettre fin à l'impunité des auteurs des faits dénoncés. Ils demandent dès lors que les principaux responsables des crimes contre l'humanité perpétrés en RPDC soient traduits devant la Cour pénale internationale et fassent l'objet de sanctions ciblées. Dans ce contexte, le Parlement demande au SEAE et aux États membres d'aider la Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme de mettre en place des structures spéciales pour qu'il soit rendu compte des crimes commis en continuant de rassembler des preuves et des documents divers.

Le gouvernement de la RPDC est appelé à :

- mettre immédiatement fin et de façon permanente aux exécutions publiques ou secrètes et à abolir la peine de mort, libérer les prisonniers politiques et autoriser ses citoyens à voyager librement, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger;
- communiquer la totalité des informations relatives aux ressortissants de pays tiers supposés avoir été enlevés par des agents nord-coréens au cours des dernières décennies;
- garantir l'accès de tous les citoyens à l'assistance alimentaire et humanitaire en fonction des besoins, conformément aux principes humanitaires;
- investir ses ressources dans l'amélioration des conditions de vie épouvantables de sa population au lieu de continuer à développer son arsenal militaire et son programme nucléaire.

Le Parlement demande également à l'ensemble des membres des Nations unies, et notamment à la Chine, de venir en aide aux citoyens nord-coréens qui réussissent à fuir le pays en leur accordant un droit de séjour.

Il demande enfin aux Nations unies d'organiser une conférence politique de haut niveau entre les États ayant pris part à la guerre de Corée pour envisager la conclusion d'un accord définitif de paix.